

## Chapitre V

### L'émergence d'une politique municipale d'immigration

Il est admis de dater de 1977, avec la création de la Commission Extra-municipale des Populations 2trangères (CEMPE) et le lancement concomitant de la fête de l'Amitié, le début d'une intervention publique locale sur la question de l'immigration et de l'intégration.

#### L'entre deux guerres

Cette affirmation doit être relativisée et le travail mené par Françoise De Barros<sup>53</sup> y contribue fortement.

Si toute la période antérieure à l'entre-deux-guerres ignore les dispositifs d'accueil, d'insertion et d'accompagnement social, l'intervention de la municipalité n'est cependant pas nulle. Si la gestion de l'immigration est d'abord l'affaire des forces économiques, la présence sur le sol roubaisien d'une massive immigration exige la mise en place d'outils spécifiques de traitement administratif de cette population.

Cette activité administrative est relative à l'établissement de la résidence et à la comptabilité des étrangers. Françoise De Barros montre que sous l'autorité de Jean-Baptiste Lebas, maire pendant toute la période de l'entre-deux-guerres, une expertise administrative avérée se met en place à Roubaix. Cette expertise administrative se traduit par la mise en place d'un service municipal des étrangers et aura des effets majeurs tant sur les processus de catégorisations des étrangers que sur le positionnement durable de la municipalité entre les immigrés et l'autorité préfectorale.

La part des étrangers dans la population de la ville est de l'ordre de 18 % de 1921 à 1926. Cette part commencera à décroître en 1931. En 1925, sur 40 000 ouvriers recensés dans le textile, 13 000 sont belges et 1 000 d'autres nationalités (Polonais, Hollandais, Italiens, Hongrois). Dans le bâtiment, un tiers des 3 000 ouvriers sont étrangers, surtout Belges et Italiens. Les étrangers représentent donc alors un tiers de la main d'œuvre ouvrière roubaisienne. La présence de la population étrangère à Roubaix est donc structurelle.

Les cartes nationales d'identité imposent une activité administrative complexe : enquêtes, y compris sur le plan de l'hygiène, collecte des papiers, transmission à la préfecture ; cette activité administrative placera la ville dans une situation d'expert, intermédiaire entre ses administrés et la Préfecture. En effet, le poids structurel de l'immigration dans la classe ouvrière, le fait que les animateurs politiques et syndicaux de la ville sont eux même souvent issus de l'immigration, positionne la municipalité non pas comme relais de l'autorité préfectorale en direction des étrangers mais comme **intercesseur**, au profit d'un certain nombre de cas individuels, d'une population étrangère considérée globalement comme faisant partie des administrés de la ville et qu'il faut protéger de la bureaucratie nationale.

Les services municipaux de Roubaix tiennent un compte séparé des Belges et des frontaliers comme s'ils relevaient de deux nationalités différentes. Ceci renvoie à la position politique prise par les syndicats et le parti. Par exemple, dès 1919, une protestation des syndicats ouvriers de Roubaix contre les facilités qu'on demande d'accorder aux ouvriers habitant la Belgique pour venir travailler en France, est portée en Conseil municipal. Le secrétaire de l'un des syndicats est conseiller municipal et le vœu est aussitôt adopté.

*« Monsieur Lefebvre, Conseiller, Secrétaire du Syndicat Ouvrier du textile de Roubaix lit un ordre du jour voté ce matin par les syndicats ouvriers de Roubaix. On prêterait au ministre Loucheur l'intention d'accorder des facilités de transport aux ouvriers belges pour venir travailler en France, il se demande avec juste raison si le moment est bien choisi pour faire appel à la main d'œuvre belge alors qu'il y a encore tant de chômeurs qui souffrent de la crise économique dans les régions libérées. En conséquence, les syndicats ouvriers de Roubaix ont émis la protestation suivante qu'ils demandent au Conseil Municipal de transmettre au Ministre : nous ne sommes pas bien entendu opposés à l'emploi de la main d'œuvre des ouvriers belges habitant Roubaix mais contre la proposition visant à faciliter le transport des ouvriers belges pour venir travailler à Roubaix. Le vœu est adopté à l'unanimité. »*

Ainsi donc l'immigration belge est appréhendée comme « groupe national divisé », les résidents sont fortement intégrés dans la classe ouvrière, les frontaliers portent le poids de l'ostracisme. La municipalité joue un rôle d'intercesseur pour soutenir certains de ses administrés face à l'autorité préfectorale, et opère un processus de catégorisation traitant comme deux nationalités les Belges résidents et les frontaliers.

On peut dire que globalement en dehors des Belges résidents, les étrangers sont étrangers. Par exemple, dans une correspondance du maire au Préfet de 1923, il est dit : *« en ne tenant pas compte des ouvriers belges qui ont toujours fourni l'appoint indispensable, l'on constate que l'excédent des travailleurs a été provoqué surtout par l'arrivée des Polonais, des Hongrois, des Tchecoslovaques et des Italiens venus bien souvent dans des conditions irrégulières et sans contrat de tra-*

*vail. Il y a lieu aussi de signaler que ces individus exotiques ont des mœurs relâchées, s'enivrent facilement et souvent et ne paraissent avoir que des notions bien vagues de la propreté et de l'hygiène. »*

Ainsi en dehors des Belges résidents, les autres immigrés sont traités comme étrangers et la municipalité socialiste de l'époque exprime à leur égard un point de vue xénophobe classique.

Pour ces étrangers « étrangers », il n'y a de prise en compte communale que dans un rapport individuel, c'est-à-dire dès lors que le maire Jean-Baptiste Lebas a pu traiter ce cas individuellement, ce qui suppose qu'un lien de connaissance soit établi entre le requérant et le maire. Ce lien de connaissance place le maire en situation de mobiliser ses ressources politiques afin de résoudre un problème individuel pour tenir son rôle mais témoigne aussi que ceux qui arrivent à mobiliser ainsi le maire ont un capital social et culturel supérieur à la moyenne de leurs compatriotes et que donc ils apportent probablement leur contribution à la vie économique et sociale roubaisienne de manière positive.

Les Algériens occupent une position intermédiaire, un entre-deux du point de vue de la nationalité. Le dispositif administratif mis en place pour gérer leur présence en métropole atteste de l'existence d'un tiers-statut entre l'étranger et le national. En effet, considérés comme français sans bénéficier de la citoyenneté, les Français musulmans d'Algérie (FMA) ne peuvent être considérés comme étrangers. Ils font cependant l'objet d'une surveillance et d'un traitement particulier.

« Ni étrangers, ni Français », cette catégorisation administrative aura, on l'imagine, sa fécondité.

La position de la municipalité ne s'inquiète pas de l'inscription de sujets algériens sur les listes électorales. De même, elle explique à l'autorité préfectorale son refus de distinguer entre indigènes algériens et français. Par exemple<sup>54</sup>, « *il existe à Roubaix quelques indigènes algériens inscrits sur la liste électorale ... ces inscriptions n'ayant jamais été contestées, elles ont été maintenues jusqu'à présent* ». Ou encore<sup>55</sup>, « *Je dois vous faire remarquer que les Algériens étant sujets français ne sont tenus à aucune déclaration spéciale et il s'ensuit que nos services de la population, pas plus d'ailleurs que le bureau municipal de placement gratuit, ne peuvent donner aucune indication à ce sujet* ». Ou encore<sup>56</sup>, « *les 22 Nord-africains de Roubaix habitent soit en garnis, soit en maison particulière, 13 sont occupés dans des usines diverses dans les mêmes conditions et au même salaire que les autres ouvriers. Ils représentent 1/2500<sup>ème</sup> du nombre des ouvriers employés à Roubaix* ».

Ainsi dans l'entre-deux-guerres, les Nord-africains apparaissent une quantité négligeable et de ce fait, la municipalité ne construit pas cette catégorie dont elle n'a pas l'usage. Cependant, malgré ce caractère très minoritaire, la municipalité prend une position constante en refusant la distinction de statut au sein de la même citoyenneté française.

Il y a donc en définitive dans l'entre-deux-guerres, trois positions s'inscrivent dans le processus de catégorisation administrative produit par les services municipaux.

**1.** Les Belges résidents ne sont pas des étrangers mais sont des administrés dont la présence est acceptée et défendue par la municipalité en relais des prises de position syndicales qui ont un poids majeur dans cette municipalité.

**2.** Les Français musulmans Algériens, traités nationalement comme ni français, ni étrangers sont réintégrés d'office dans la nationalité française au nom d'un principe d'universalité.

**3.** En dehors de ces deux catégories, « les étrangers sont des étrangers » et dans l'entre-deux-guerres, le jugement porté par la municipalité socialiste est marquée par la xénophobie, et attribuée à cette immigration la responsabilité de briser les grèves, de provoquer le chômage et de compromettre l'hygiène et la morale.

On peut postuler que cette catégorisation initiale est fondatrice. Si progressivement, les résidents belges deviennent français et les frontaliers disparaissent, leur « position », par contre, sera occupée par de nouvelles migrations. Les résidents étrangers considérés comme intégrés à la communauté nationale seront les Italiens, les Espagnols, les Portugais et les Polonais, surtout après qu'une distinction juridique sera faite du point de vue de l'exercice du droit de vote entre les ressortissants de la Communauté européenne et hors C.E.E.

Par contre, la position vis-à-vis des F.M.A. va disparaître avec l'indépendance algérienne mais perdure dans l'imaginaire collectif. En quelque sorte, les ressortissants d'origine algérienne se voient proposer deux types de traitement : soit la ville refuse la posture raciste classique envers les Algériens pour les considérer comme membres de la communauté et, c'est par exemple le traitement symbolique de la question Harki, soit la pratique relève de la xénophobie et les Algériens viennent occuper la place stigmatisante autrefois occupée par les frontaliers et les Polonais.

La distinction de départ faite par la pratique municipale entre résidents et frontaliers, position qui constitue une rupture avec la tradition internationaliste,

54 - Correspondance municipale, 1935

55 - Correspondance municipale, 1927

56 - Réponse de la Maire en 1938 à une lettre circulaire préfectorale sur les nord africains

constitue la souche d'un traitement différencié des communautés immigrées selon qu'elles soient européennes ou non. La tradition d'une municipalité jouant le rôle d'intermédiaire face à l'autorité préfectorale perdure et permet d'installer le pouvoir socialiste dans une posture antiraciste bienveillante. Mais le transfert de la stigmatisation appliquée aux frontaliers et polonais sur les Algériens construit la coupure durable entre les forces socialistes municipales et cette nouvelle immigration. Coupure qui se traduira par l'absence de cette communauté dans les rangs du parti socialiste comme sur différentes prises de position relatives à la question de l'Islam notamment.

### *Les trente glorieuses*

De 1942 à 1977, la municipalité est dirigée par Victor Provo. Ce maire S.F.I.O., à la tête d'une équipe de troisième voie allant jusqu'au C.N.I. (Conseil national des indépendants) va adopter une attitude que l'on peut décrire en quatre points :

1 – Indifférence, passivité, cécité, face à l'afflux considérable de l'immigration algérienne et de son rôle dans les adaptations du système local de l'habitat et de l'emploi. Cette fonction est concédée au pouvoir économique.

2 – Le maire de Roubaix participe à la commission d'enquête sénatoriale qui conclura à l'absence de la torture en Algérie. Victor Provo est représentatif des prises de positions qui installeront durablement la S.F.I.O. dans l'ambiguïté.

3 – Sur le plan local, cependant, la municipalité est confrontée à des problèmes majeurs liés à l'arrivée massive de cette population. Dès l'hiver 1952, dans une longue suite d'articles, *Nord Eclair* enquête sur l'arrivée des travailleurs algé-

riens et leurs conditions de vie misérables ; pour la première fois dans la presse, cette immigration fait l'objet d'un traitement de fond et se construit là un regard compassionnel sur cette immigration de misère. Les conditions de logement, d'hygiène interpellent donc dès ce moment la municipalité sans qu'elle prenne de mesures en terme de dispositif d'accueil, d'insertion et d'accompagnement social.

Par contre, en 1962-1963, quand affluent les Harkis, ce brusque mouvement de réfugiés impose à la municipalité de sortir de son indifférence, de prendre des mesures, mais selon un traitement bien particulier. Ainsi, les extraits de délibération du Conseil municipal révèlent deux informations intéressantes les 9 juillet 1962 et 4 juillet 1963. En 1962, « *Monsieur le Maire : avant de passer au huis clos, je vais demander comme d'habitude à nos collègues s'ils ont des observations à présenter mais avant de leur donner la parole, je voudrais dire que nous sommes appelés à loger un certain nombre de policiers transférés d'Algérie à Roubaix. Nous avons entrepris des démarches nécessaires pour qu'ils puissent se caser. D'autre part, nous avons aménagé pour répondre aux besoins qui peuvent hélas encore se produire l'ancienne usine Willot. Nous l'avons fait nettoyer et mis en état. Nous demanderons à l'autorité militaire, si le besoin s'en fait sentir, la literie nécessaire. Ceci pour vous indiquer que nous ne sommes pas restés sourds aux appels qui nous parviennent et que l'administration municipale verra, s'il est nécessaire, en raison de l'afflux d'un certain nombre de rapatriés d'Algérie, de former un comité qui comprendrait quelques organisations de la ville notamment le bureau d'aide sociale, la croix rouge, la chambre de commerce mais je le répète si le besoin s'en fait sentir* ».

Le 4 juillet 1963 : « *Mesdames, Messieurs un effort important a été réalisé par notre ville pour la création d'un centre d'hébergement destiné aux rapatriés d'Afrique du Nord. C'est dans une usine désaffectée devenue propriété communale située 192 boulevard Gambetta que les aménagements nécessaires ont été exécutés afin de pouvoir loger convenablement nos nombreuses familles. etc.* »

Ainsi à aucun moment, alors que ce centre d'hébergement boulevard Gambetta servira à accueillir des Harkis, leur existence n'est rappelée, à la différence des policiers. C'est donc derrière la catégorie neutre de « rapatriés d'Algérie » ou de « militaires » que la ville consent avec beaucoup de prudence à s'engager dans le traitement de cette question. Le référentiel dominant semble bien être l'indifférence.

4 – Lors du dernier mandat Victor Provo, la délégation à l'immigration est confiée à une représentante du C.N.I. qui mettra en place une commission pour traiter des questions de l'accueil. Ainsi émerge la problématique de l'accueil et de l'insertion des immigrés mais la S.F.I.O. sous-traite à sa fraction la plus droitnière cette question, lui donnant une orientation paternaliste.

Comme dans d'autres domaines, construction de la métropole, reconversion économique, la municipalité de Victor Provo est d'abord marquée par l'inertie et le piétinement. Alors que les besoins sociaux grandissent, l'indifférence est la règle. Mais probablement dans le secret des consciences et sans que ceci se traduise par des actes s'opère la translation évoquée un peu plus haut qui installe les Algériens quel que soit leur statut dans une position d'étrange étrangeté.

## L'émergence d'une politique locale explicite

C'est avec l'arrivée de la municipalité de l'union de la gauche en 1977 que ce problème émerge.

En effet, à partir de 1973, un sentiment dominant s'installe, celui de l'inquiétude devant le déclin de l'agglomération roubaisienne. Un certain nombre de rapports, de commissions vont proposer des éléments de stratégie. Ainsi le rapport de la COFROR en décembre 1973 réalisé par la Compagnie française d'organisation à la demande de la Commission des communautés européennes avec le concours du Syndicat patronal textile proposait de briser le cercle vicieux de Roubaix-Tourcoing : « *L'amélioration des infrastructures de communication diminuant les distances et le coût des transports en monnaie aussi bien qu'en inconfort, la mise en œuvre d'un effort spécifique d'urbanisme dans trois directions : accélération du programme de démolitions des courées, développement d'une politique foncière pour traiter des friches industrielles, construction de logements et d'équipements pour les immigrants, promotion et réhabilitation de l'industrie textile et diversification de l'emploi* ».

Mais le rapport SORDET réalisé par le CERES<sup>57</sup> va être à l'origine du débat qui va préparer la mise en place d'une stratégie municipale de redéveloppement de la ville. Ce rapport évoque la question des immigrés. Il indique que le pourcentage des populations les plus pauvres et les plus défavorisées s'accroît et parmi elles les immigrés occupent une place importante, soit 19 % de la population étrangère.

L'importance des populations immigrées s'explique, selon le rapport, par les mêmes phénomènes qui ont provoqué la

concentration des couches de populations les plus pauvres, à savoir les emplois les moins qualifiés mais aussi l'existence de structures d'accueil, aide sociale importante dispensée par la municipalité, existence d'un habitat semi-collectif qui correspond bien aux modes de vie de sa population et à leur niveau de ressource. Mais l'originalité du rapport est de faire une analyse pragmatique des problèmes posés par cette communauté, ce qui est une rupture par rapport à la tradition municipale. Les communautés immigrées se trouvent confrontées à des contradictions inhérentes à la situation de toute population déracinée.

*« Ces communautés ont cherché à préserver leur identité culturelle en constituant de véritables structures sociales. Elles ont tenu à renforcer leur sentiment d'appartenance nationale en tissant des liens de solidarité sur place et en créant avec leur pays d'origine. La constitution de nombreuses associations ou amicales correspond à ce phénomène. Une contradiction essentielle existe donc entre la nécessité d'une insertion et même une intégration à la vie économique et sociale du pays d'accueil et la volonté de maintenir une identité culturelle, volonté d'autant plus forte que les possibilités de retour dans le pays d'origine sont peut être plus limitées. Cette contradiction est d'autant plus difficile à supporter que le pays d'origine est un pays en voie de développement, en proie à des difficultés particulières (Portugal, Espagne, Algérie).*

*Elle est d'autre part vécue par les adolescents qui sont nés en France mais se sentent différents de leurs camarades français sous forme de conflits avec leurs parents et avec le milieu d'accueil. Mais d'un autre côté, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'au sein de ces communautés se retrouvent des divergences politiques, sociales et culturelles correspondant à celles qui existent dans leur pays d'origine, ceci*

*explique les difficultés que l'on peut rencontrer pour établir des relations suivies avec des représentants de ces différentes communautés immigrées. »<sup>58</sup>*

Le rapport dès lors s'engage dans des propos dénués de toute langue de bois.

*« La présence sur son territoire communal d'une population étrangère importante n'est pas sans poser des problèmes spécifiques à la municipalité de Roubaix qui ne peut développer indéfiniment la capacité d'accueil de la commune. Nous avons vu que les populations étrangères ont les mêmes problèmes que les couches les plus défavorisées de la population française mais ont en plus des besoins et des inspirations spécifiques.*

*Au niveau du logement, les populations immigrées posent un problème particulier à fois pour leurs travailleurs célibataires et pour les grandes familles. Au niveau de la formation scolaire et post-scolaire, les structures traditionnelles ne sont pas toujours adaptées aux caractères et besoins spécifiques des populations immigrées. Au niveau du développement culturel, la possibilité pour les communautés immigrées de maintenir et développer leurs traditions culturelles (rites religieux, modes d'alimentation, fêtes) est une nécessité pour lutter contre le déracinement sans sombrer dans la marginalisation. Mais il n'est pas raisonnable d'escamoter que les problèmes que posent la présence de population immigrée importante dans l'agglomération se trouveront résolus naturellement par leur diminution significative et cela pour deux raisons au moins :*

*- La contribution des travailleurs immigrés au développement économique de l'agglomération est et restera encore longtemps importante.*

*- Le retour dans les pays d'origine est conditionné par le développement économique de ces pays.*

*Au contraire, nous pensons qu'il est nécessaire que les problèmes posés par la présence des populations immigrées soient abordés de front et qu'une volonté politique soit affirmée en la matière qui respecterait leur droit à la différence tout en cherchant à améliorer leurs conditions de vie en tenant en compte des capacités d'accueil de la commune et de l'agglomération. »*

C'est donc en terme de problèmes à aborder frontalement que cette question est posée dans une approche pragmatique où le souci de l'intégration sociale et économique n'empêche nullement le respect de l'expression culturelle différenciée qui s'exprime dans des propos que la glaciation du modèle français d'intégration rend après coup modernes.

Le rapport SORDET ira même jusqu'à proposer « *une cité internationale des travailleurs* » sur le site de l'Union qui aurait le statut extraterritorial de la Cité Internationale de Paris et pourrait accueillir les étudiants étrangers, héberger les travailleurs immigrés afin de contribuer à améliorer les conditions de logement, à développer la formation des immigrés, à accueillir des étudiants étrangers et des activités universitaires, à renforcer les relations avec les pays d'origine.

Dans le même temps, la ville de Roubaix, le 15 juin 1976, propose un programme pluriannuel d'action en faveur des immigrés de la ville de Roubaix pour répondre aux sollicitations du secrétariat d'Etat aux immigrés. Après les tableaux de chiffres habituels dans ce type de rapport indiquant le poids de l'immigration dans la population roubaisienne, les axes de la politique de la ville correspondent globalement aux conclusions générales du rapport SORDET. Il est notamment dit :

*« Elle considère en outre que les problèmes de la population immigrée seront d'autant mieux abordés et résolus si la*

*prise de responsabilité des communautés immigrées est elle-même suscitée. Cette prise de responsabilité doit passer par la participation des communautés immigrées et de leurs représentants aux questions d'intérêt général et doit leur permettre de prendre en charge les problèmes les plus spécifiques. La municipalité a conscience qu'il faut éviter la ségrégation sociale et spatiale de la population immigrée et en ce sens, elle réaffirme la reconnaissance de l'identité culturelle des immigrées qui dépassant la notion d'égalité doit aboutir au droit à la différence. »*

Le rapport propose ensuite un programme de travail qui comporte les domaines suivants :

1. Le logement : en proposant notamment une meilleure réservation des logements H.L.M. dans le patrimoine H.L.M. neuf dès lors que ces constructions augmentent.

2. L'insertion sociale des migrants en favorisant leur insertion dans le milieu, en développant la formation linguistique, en respectant et favorisant les originalités culturelles et l'accès à la culture du pays d'accueil, en initiant la population pour une participation à la vie communale en favorisant la scolarisation, les sports et les loisirs des jeunes.

3. L'action sanitaire : en mettant en place les moyens d'une meilleure connaissance de la pathologie des immigrés et des bureaux d'information sanitaire dans les quartiers.

C'est la municipalité de l'Union de la gauche dirigée par Pierre Prouvost qui mettra en place la première politique explicite sur la question de l'immigration.

L'innovation principale de cette politique est la mise en place d'une Commis-

sion extra-municipale des populations réunissant l'ensemble des communautés étrangères et le festival de l'Amitié qui, à partir de 1978, se déroulera chaque année au mois de mai. La volonté de la municipalité est double :

- créer un espace considéré comme transitoire de participation des communautés étrangères à la vie locale,

- produire par la fête de l'Amitié une visibilité dans l'espace public de ces communautés étrangères en mettant en avant les valeurs de dialogue entre les cultures.

Cette innovation porte notamment sur la subtilité avec laquelle, notamment pendant la période Diligent, cette fête de l'Amitié traitera la question de la minorité. En effet, la municipalité confiera à une association de patoisants le soin de représenter la communauté flamande en présentant des danses folkloriques. Or il faut rappeler que le patois n'est nullement un flamand populaire ou créolisé mais relève de la langue picarde. En quelque sorte, en opérant la confusion entre le picard et le flamand, on transforme la majorité roubaisienne en minorité culturelle parmi d'autres. De ce fait, on déplace la présentation symbolique de l'immigration qui n'est plus la confrontation entre une majorité de Français dits de souche et des minorités mais la rencontre de toutes les minorités sans majorité.

La politique menée cependant par l'adjoint chargé de ces questions, Marc Vandewynckèle, n'est pas dénuée d'ambiguïté, que lui-même relèvera dans une série d'interviews de bilan intermédiaire donnée à la presse locale en juin 1980. La première ambiguïté porte sur la création simultanée de comités de quartier et de la CEMPI. La création simultanée de ces deux institutions renvoie à une catégorisation binaire entre habitants et étrangers qui se traduit dans le vocable courant par l'appel à la collaboration entre « associations roubaisiennes » et

« associations étrangères ». Ainsi la reconnaissance du caractère pluriethnique de la ville que porte la création de cette commission n'échappe pas à l'ambiguïté de poser comme étrangères des associations pourtant roubaisiennes.

De fait la CEMPI, si elle prend acte de ce que Marc Vandewynckèle appelle le « fait multiculturel », se définit comme un espace transitoire, un sas permettant l'expression des particularismes avec comme objectif d'intégrer progressivement les cadres associatifs qui émergent dans les comités de quartier. Or le maintien jusqu'à ce jour de la CEMPI n'a pas permis fondamentalement cette translation qui sera opérée par les militants de la deuxième génération qui eux critiquent volontiers le caractère archaïque et décalé de la CEMPI.

La deuxième ambiguïté sera révélée lors de l'affaire dite de la mosquée de Roubaix. Des musulmans issus de la communauté harki investissent le siège du Consortium textile place de la Fosse aux chènes pour exiger la mise à disposition de ce site pour un lieu de culte. La municipalité réagit fortement à cette occupation et se voit ainsi accuser de racisme, dans un contexte qui est marqué par la révolution islamique iranienne.

Dans *Nord Eclair* du 24 mai 1980, le député maire, P. Prouvost exclut toute négociation et récuse l'accusation de racisme adressée à la mairie. Pour le maire, il s'agit avant tout d'un problème de « maîtrise du territoire communal » l'immeuble de la place de la Fosse aux Chènes est inscrit en réserve au plan d'occupation des sols depuis 5 ans et la municipalité a successivement projeté de construire sur le terrain des logements sociaux puis d'utiliser le bâtiment pour une extension de la Maison des jeunes toute proche. Face aux accusations de racisme, Pierre Prouvost déclare : « on a voulu nous faire dire que l'Islam tout entier était une secte alors que notre propos était dirigé contre les



*seuls occupants de l'immeuble » et de déclarer que « l'association de culture islamique et de langue arabe n'est reconnue ni par les consulats des pays maghrébins, ni par l'Amicale des Algériens en Europe, ni par l'ensemble de la population immigrée du secteur ».*

Le député maire déclare : *« j'émet des doutes sérieux sur la nature de l'opération, les activités politiques passées et actuelles du conseiller français de l'association, la présence parmi les dirigeants d'hommes d'affaires intéressés, l'absence d'explications convaincantes sur l'origine des fonds dont dispose le mouvement, sont des éléments qui incitent à la plus grande défiance » et « ce sont au contraire ceux qui occupent l'immeuble de la Fosse aux Chênes qui alimentent en ville une flambee raciste et je me demande si ce n'est pas ce qu'ils recherchaient ».*

Ainsi dans un contexte déjà marqué par la montée du racisme, Pierre Prouvost désigne clairement cette association comme liée à l'islamisme radical et la stigmatise en portant le soupçon sur elle.

La polémique se poursuit dans *Nord Eclair* les 8 et 9 juin 1980 quand Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat aux immigrés et le préfet de Région prennent des positions favorables à l'implantation de cette mosquée, en déplorant que la deuxième communauté religieuse de France n'ait pas de lieu de culte satisfaisant. L'association islamique rejette les propos de la mairie qui lui semblent dénaturer des objectifs purement religieux. Elle alerte l'opinion sur la situation des musulmans de Roubaix – Tourcoing, rappelle le soutien du ministre et du préfet, dénie toute relation avec quelque motif politique ou de toute autre nature et réclame *« que l'on reconnaisse en France le droit d'être différent et de pratiquer leur religion dans des endroits où les croyants puissent se rassembler en grand nombre ».*

S'opposent donc deux revendications : la peur de céder à une demande religieuse avec comme soubassement la forte prégnance du courant laïque d'une part, et une revendication de lieux de cultes qui est requalifiée par des propos stigmatisants qui empêchent tout dialogue.

L'échec de cette négociation pèsera très lourdement dans la position du parti socialiste sur l'immigration et les mesures prises par la municipalité en faveur de l'immigration (financement de cours d'alphabétisation, Commission extra-municipale, fête de l'Amitié) apparaîtront comme un alibi de façade cachant des positions fondamentalement hostiles.

La troisième ambiguïté est que l'accent mis sur le multiculturel et le multiracial n'empêche nullement la municipalité de prendre une position extrêmement mesurée sur la question de la mixité sociale.<sup>59</sup> *« Je refuse cette notion (de seuil de tolérance) qui n'est pas mathématique. Il peut y avoir une forte proportion d'immigrés à un endroit donné sans que la cohabitation soit impossible. Mais il y a des faits que l'on ne peut nier. Quand on envoie des français visiter un appartement dans un HLM à forte proportion d'immigrés, il revient et il refuse en parlant pudiquement d'un problème d'environnement. L'appartement reste vide et on le donne à un immigré ».* Face à cette situation de rejet des immigrés sur le plan du logement, l'adjoint propose que les immigrés soient mieux répartis sur la métropole.

D'autre part, l'adjoint déclare : *« Pour tenter de freiner ces déplacements, la Mairie de Roubaix n'accorde plus les autorisations de regroupements familiaux que si le chef de famille travaille dans la commune. D'autre part, tous les organismes HLM ont été invités à étudier les demandes de logement en fonction du lieu de travail ».* La volonté de limiter l'accès des immigrés dans le parc social en posant

deux conditions, avoir un travail et avoir un travail à Roubaix, conduit inévitablement à maintenir cette population maghrébine dans les logements qu'elle occupe, c'est-à-dire, essentiellement dans l'habitat privé dégradé.

La position de la mairie est conforme à la pratique développée par les bailleurs qui consiste à l'évidence à freiner l'accès des immigrés ou à tout le moins à limiter cet accès à des segments du parc social qu'on estime être sacrifiés et qui de ce fait concentrent rapidement les difficultés sociales et se dégradent, venant confirmer le pronostic que la présence d'immigrés dans le parc social produit des difficultés et des dégradations.

La période 1982/1983 est marquée par un climat pré-électoral de très forte tension. La droite fait campagne sur la sécurité et sur le déclin de la ville. Le maire de Wasquehal (P.S.) Gérard Vignoble, écrit à Pierre Prouvost le 10 Juin 1982 : « *Suite à mon intervention auprès de Monsieur le Préfet de Police sollicitant une clarification de l'évolution rapide de l'implantation étrangère clandestine sur le territoire du canton de Roubaix-Ouest, je vous propose de réunir dans les meilleurs délais l'ensemble des élus roubaisiens dans le but de coordonner les mesures nécessaires à un plan d'action nous permettant de mieux contrôler et donc de mieux rééquilibrer la vie sociale dans nos quartiers* ». Gérard Vignoble estime que la ville de Roubaix est trop laxiste dans l'accueil des étrangers et que cette concentration met en difficulté l'ensemble de l'agglomération roubaisienne.

Dans le même temps, est née une association, « les Chevaliers de Roubaix », vite considérée par le mouvement antiraciste comme une milice proche du Front national. La montée de ce climat raciste qui verra l'émergence en 1983 du Front national limite singulièrement les marges de manœuvre de la municipalité dont l'action symbolique d'offre de parti-

cipation apparaît limitée au regard des problèmes posés par la concentration de la population et les difficultés sociales que connaît le territoire.

Il n'en reste pas moins que l'on voit émerger là un nouveau référentiel de l'action publique. Si le référentiel de la période Provo apparaît centré sur **l'accueil** et une certaine indifférence aux questions soulevées par la présence des immigrés, la municipalité socialiste opte pour un référentiel axé sur de nouveaux modes de gouvernance. J'appellerai ce référentiel **l'option démocrate** qui se prolongera avec André Diligent par ce que j'appellerai **la tentation américaine**.

### *André Diligent : de la tentation américaine à l'intégration*

Les luttes urbaines de l'Alma ont servi de modèle à l'apparition d'une nouvelle politique publique en 1982/1983 : la politique de la ville. La stratégie qui découle de l'action des habitants de l'Alma est très clairement, pour reprendre la terminologie de Donzelot,<sup>60</sup> une option **people** ou plutôt **people place based-strategy**, c'est-à-dire une stratégie où la réhabilitation s'appuie sur l'initiative des habitants. L'APU de l'Alma ressemble fort aux CDC des quartiers américains.

Les Community Développement Corporations (CDC) sont des associations où les habitants du quartier sont majoritaires et qui déterminent sur un périmètre choisi par eux les actions dont ils assureront la maîtrise d'ouvrage, y compris en matière de réhabilitation et de placement des habitants. Cette démarche est définie par 3 termes :

- « Bottom up », c'est une action qui part du bas, c'est-à-dire du point de vue des habitants, de leur formulation et de leur capacité d'action. Ainsi l'action de l'Alma part du refus des habitants de voir se dégrader leur habitat destiné à être rasé. C'est à partir de ce refus que s'élaboreront

d'autres propositions comme la volonté du maintien sur place qui aboutira au refus du projet de rénovation urbaine et à la négociation d'un schéma directeur.

- Le deuxième mot clé est la notion de « community Building ». Il s'agit de construire la communauté ou le voisinage en luttant contre l'insécurité et en traitant les frictions inter-ethniques.

- Le troisième mot clé est « l'empowerment », terme sans équivalent dans la langue française dont on peut donner la définition suivante : processus par lequel est donné à quelqu'un ou à une organisation du pouvoir ou de l'autorité, de la confiance en soi ou de l'estime de soi. Ce terme désigne donc un objectif de développement communautaire.

L'option américaine naît ici, à l'Alma.

Et c'est justement à partir de l'Alma que pourra être reproblématisée la question de la présence des immigrés sur le territoire, question non traitée par la municipalité et qui aboutira de la part d'un certain nombre de promoteurs liés à l'Alma à un certain nombre de propositions innovantes.

Un rapport d'évaluation intermédiaire<sup>61</sup> apporte des éléments d'explications importants sur le croisement de la question urbaine et de la question immigrée. En clair, alors que le quartier de l'Alma a concentré les immigrés à partir des années 1960, du fait de l'arrivée de la croissance de l'immigration et aussi des déplacements de population touchée par les opérations de rénovation urbaine alors même que les constructions neuves n'étaient pas prêtes pour les accueillir, l'Alma va être à nouveau confronté à la question clé de l'accueil des immigrés après l'inauguration du site Fontenoy Frasez et des nouveaux équipements.

En effet, à partir de 1983, le schéma initial de l'Alma se retourne. Les diffi-

cultés sociaux augmentent (vandalisme, délinquance). Les loyers élevés de Fontenoy Frasez provoquent une vacance multipliant les logements vides. Les classes moyennes commencent à fuir. Alors que depuis 1981, la part des entrants de nationalité française n'a cessé d'augmenter atteignant 77 % en 1983, les candidats étrangers vont accentuer leur pression à partir de 1984 faisant légèrement reculer l'ostracisme dont ils sont l'objet de la part de l'office gestionnaire jusqu'à parvenir à constituer la moitié du contingent des entrants de l'année 1987.

Depuis 1984, le solde des entrants de nationalité française est négatif, phénomène qu'explique le départ des couches les plus aisées mais aussi des plus démunies, tandis que les familles étrangères, en particulier d'origine maghrébine ont tendance à rester, à se regrouper et à investir l'ensemble du quartier du fait notamment que ce quartier est le seul sur la ville à proposer des grands logements pour les familles nombreuses.

*« Plus scrupuleuses dans l'ensemble quant à l'acquittement de leur loyer, elles ont la possibilité d'utiliser le jeu des mutations internes se repliant sur des appartements plus petits lorsque les enfants s'en vont, recherchant une meilleure exposition, plus de tranquillité, le voisinage d'une mère ou d'un parent parcourant le groupe Fontenoy Frasez jusqu'à obtenir enfin la mutation dans une des maisons de l'avenue Frasez qui fait figure de récompense pour ses ménages algériens parfois âgés qui ont patiemment attendu leur heure au fur et à mesure des départs ou des expulsions des anciens de la rue du Fort Frasez, relogés en priorité dans ces logements privilégiés ».*<sup>62</sup>

A partir de 1985, l'office HLM commande toute l'évolution du patrimoine de l'Alma Gare par sa politique d'attribution. Dans le contexte, Fontenoy Frasez risque alors d'être submergé par le poids d'une vocation refuge qui lui amène une

61- L'Alma Gare, 1989 à la croisée du temps, Commande du Ministère de l'Équipement et du logement, auteur : Sabine DUPUIS et Mira GIACOBBE, Médina 1989

62- Rapport cité

population extérieure de plus en plus marquée à l'image que le personnel de l'office se fait du groupe, groupe dépotoir, rongé par une vacance galopante vers lequel sont parquées les familles dont on ne veut plus ailleurs (famille expulsée d'un autre groupe, famille chassée par des opérations diffuses de RHI sur le reste de la ville, familles nombreuses étrangères). La confirmation de la présence étrangère et surtout maghrébine sur Fontenoy Frasez constitue indéniablement un apport positif par rapport à une population d'origine française en règle générale plus déstructurée. Ainsi le nombre de chefs de famille d'origine française a t'il baissé au cours des dernières années pour se situer fin 1988 aux alentours de 54 % au profit donc des chefs de famille d'origine étrangère parmi lesquels les maghrébins représentent 34,6 %. Alors qu'en 1982, la proportion de chefs de famille d'origine française se monte à 67 % pour 33 % d'étrangers dont 24,5 % de maghrébins.

En effet, la population étrangère limite la vacance, paie ses loyers et constitue un pôle de stabilité entre une population d'origine française écartelée entre les personnes âgées seules et inactives logées par le C.A.S. (23 %) ou des locataires très jeunes parmi lesquels se comptent 65 % de familles monoparentales. La population étrangère vient se situer entre ces deux pôles démographiques. L'analyse du taux de vacance est à ce propos révélateur. Ainsi l'îlot du jardin Frasez présente un taux de vacance le plus modeste. Le taux de vacance moyen est de 26,8 % puisque la vacance est nulle sur les maisons de l'avenue Frasez alors qu'il est occupé par 49 % de chefs de famille d'origine étrangère.

De même, l'îlot Archimède avec 28 % de logements vacants est occupé par 39 % de chefs de famille d'origine étrangère. A l'inverse, l'îlot Grand-Mère est le plus déserté avec 45,6 % de vacants mais 68 %

de locataires d'origine française, personnes âgées pour la majorité, regroupées sur cet îlot. Par contre, la présence de nombreux enfants provoquent des perturbations dans les espaces communs accentués par la configuration spatiale du site marquée par des coursives qui facilitent les circulations et amplifient les bruits, alors même que les appartements donnent directement sur ces espaces de circulation ».<sup>63</sup>

L'expérience de l'Alma Gare confirme plusieurs hypothèses :

- la gestion par les bailleurs sociaux de segments de marché où se concentrent les populations pauvres venant y accélérer la dégradation,

- contrairement aux images reçues, la présence de familles d'origine étrangère est un facteur de stabilisation tant du point de vue de la vacance que des impayés ou de la stabilisation sociale,

- les espaces communs ne prennent pas en compte les données spécifiques liées aux familles nombreuses qui se voient pourtant proposer plus qu'ailleurs des appartements de grande taille.

Dans ce contexte, un certain nombre de chercheurs, techniciens, militants qui ont d'une manière ou d'une autre croisé l'expérience de l'Alma, vont se mettre en réseau pour mener un certain nombre d'expérimentations et faire des propositions. Cette action démarrera en 1981, se poursuivra dans les premières opérations Dubedout, s'interrogera sur son devenir à la suite des élections municipales de 1983 dans les termes suivants : « *Après les municipales de mars, je dois dire que j'ai flotté quelques semaines, ne sachant pas à quelle sauce je serai mangée, avec ce signifiant immigré maghrébin que je trimballais dans mes valises* ». De fait, l'auteur, Rose-Marie Royer est inquiète du devenir de cette expérimentation face à une municipalité élue à la suite d'une

campagne sécuritaire faisant suite à un débat public amalgamant sécurité et immigration. Et pourtant, cette action continuera. Rose-Marie Royer pourra réunir un groupe de travail présentant à la municipalité un rapport en avril 1984 « *Constats et réflexions sur l'immigration à Roubaix* » et un certain nombre d'actions seront intégrés dans le premier contrat D.S.Q..

Cette expérience commencée en 1981, se terminera en 1986. Elle a donc débuté grâce à la capacité de l'Alma Gare d'appuyer des expérimentations mais sera acceptée par André Diligent, alors même qu'elle se situe en contrechamp de l'orientation politique majoritaire qui se traduit par un certain nombre d'actes qui peuvent être perçus comme hostiles à l'immigration maghrébine. Il s'agit notamment de la création d'une police municipale musclée pour répondre à la demande sécuritaire. Il s'agit du climat installé par les scores réalisés par le Front national mais aussi par une liste menée par Marcel Léluse « *Roubaix aux roubaisiens* » qui se transformera ensuite en « Réussir à Roubaix » pour en retirer la connotation trop explicitement nationale-populiste. Cette association « Réussir à Roubaix » démarre sous des auspices sécuritaires mais se développera en supportant notamment le développement de l'association « Amitié Partage » qui travaille en direction des plus exclus. André Diligent, soutenant tactiquement « Réussir à Roubaix », transforme une action sécuritaire en activité humanitaire coupant ainsi le Front national d'une partie de ses réserves. C'est le même travail qui sera fait avec les Chevaliers de Roubaix dont la connotation raciste très forte dans un premier temps se convertira progressivement, fixant sur son action un certain nombre de tentations extrémistes, en action d'aide aux victimes de la délinquance.

Et pourtant dans ce contexte, va se développer ce que j'appelle **la tentation américaine**, c'est-à-dire la troisième pha-

se de cette longue séquence ouverte par le rapport SORDET (**option pragmatiste pluraliste**), poursuivie par **l'option démocrate** fondée sur l'offre de participation de Marc Vandewynckèle. Cette expérimentation réunira Rose-Marie Royer, chercheur et salariée de l'Association A.R.T.E., de jeunes chercheurs issus de l'Alma (Slimane Tir, fondateur de l'Association A.R.C. et militant de Radio Bas canal qui deviendra Pastel FM), Saïd Bouamama qui venu du Pile intégrera l'équipe de la Mission locale, Ouarda Djerai qui intégrera l'équipe de la S.A.E.N. et Pierre Lemonier, grand architecte de l'opération Alma Gare au titre de la S.A.E.N.

Ce réseau produit un ensemble de rapports qui constitue un corpus particulièrement significatif. Il s'agit de :

- « *Education populaire et enfants d'immigrés* », rapport du travail de Rose-Marie Royer en 1982

- « *Démocratie et pluralité culturelle* », rapport d'activité A.R.T.E., 1983

- Rapport de Rose-Marie Royer « *Une problématique nouvelle de la politique d'immigration* », septembre 1983

- Rapport de 1984 de A.R.T.E. « *Rapport à la ville de Roubaix, constats et réflexions sur l'immigration à Roubaix* », avril 1984

- « *Histoires maghrébines, rue de France* », livre présenté par l'Association A.R.C. et écrit par Rose-Marie Royer, avril 1985

A quoi s'ajoute le rapport élaboré par une équipe associant l'A.R.C., la S.A.E.N. et A.R.T.E. soit Rose-Marie Royer, Ouardia Djerai, Slimane Tir et Pierre Lemonier répondant à un appel d'offres du Plan urbain sur « connaissance des agglomérations et des facteurs de leur évolution », rapport qui sera engagé en décembre 1984 et rendu en novembre 1985.

Rose-Marie Royer est arrivée à Roubaix à la fin de l'année 1981 dans une fonction d'écrivain aide technique, « *Me situant de fait à la place d'interlocuteur extérieur au réseau de parenté maghrébin de Roubaix, demandant aux conteurs de ces réseaux de raconter aux français cette histoire singulière des maghrébins de France et de Roubaix en particulier, véhiculée jusqu'à l'heure uniquement à l'intérieur de la communauté et exprimée au travers des mythes, plaisanteries, proverbes et chroniques vécues de l'immigration* ».

Ce livre sera donc achevé après avoir été réécrit et présenté en 1985.

Ce travail d'écrivain sert de point d'appui au premier rapport « *Education populaire et enfants d'immigrés* » qui fait un certain nombre de propositions :

1 – Aider à la constitution d'une aide technique, instance de conseil en ce qui concerne les populations maghrébines de la ville, interface entre les différentes composantes de la communauté et la ville,

2 – Aider à l'émergence de projets de développement,

3 – Sensibiliser les différentes instances de la ville et les intervenants français de terrain.

La première proposition part du constat que la communauté ne participe en rien à l'élaboration d'une politique la concernant et des outils opérationnels susceptibles de la développer au sein du droit commun. Il s'agit donc de prendre en compte le fait que la communauté produit désormais grâce aux jeunes de la deuxième génération sortant des universités un encadrement technique en prise avec le milieu social d'origine et susceptible de conduire une politique nouvelle d'intégration.

C'est cette idée là qui est à l'origine de la création en début 1983 de l'association A.R.C. dont la fonction recherche conduit à mener des recherches non pas

abstraites mais des recherches-action, liées aux pratiques institutionnelles d'une part et à la demande sociale du milieu d'autre part. Et c'est dans le même esprit que l'A.R.C. répond avec la S.A.E.N. et A.R.T.E. à l'appel d'offres du Plan urbain.

Au-delà de l'intégration de cette ressource technique, la question posée par Rose-Marie Royer est radicale : « *il faut encore aller plus loin, aborder la question des contenus, de l'égalité des droits dans la différence car nous défendons une politique, un projet d'ordre collectif, l'intégration d'une communauté et non pas seulement l'intégration de quelques individus qu'une histoire et une trajectoire personnelle ont mené jusque là, histoire qu'il convient d'ailleurs d'interroger pour comprendre pourquoi et comment ceux-là réussissent et pas la majorité alors que le milieu lui-même est homogène socialement.* »

La production de cette aide technique conduit à l'initiative de la Mission locale d'embaucher Saïd Bouamama et de la S.A.E.N. de Roubaix d'embaucher Ourdia Djerai. Le développement des ressources propres de la communauté enrichissant l'espace commun conduit à un certain nombre de projets qui seront plus particulièrement présentés dans le rapport 1984. Il s'agit du projet « Hammam » mené conjointement par A.R.C. et la S.A.E.N., projet qui ne débouchera pas ; le projet ressources artisanales de l'A.R.C. et le projet « contes à l'école » qui s'appuie sur l'A.R.C., l'action « radio Bas Canal » qui produira Pastel FM, l'action CIRTA qui promeut les danses et cultures d'origine.

Le rapport 1984 estime que ces actions constituent une préfiguration concrète, une expérimentation et une mise en phase pratique de la politique générale du rapport au maire sur l'immigration, le rapport du Plan urbain visant à approfondir les hypothèses posées par ces expérimentations dans la mise en œuvre des objectifs

de ce rapport. Les hypothèses sont les suivantes :

- Un mouvement social de type associatif mais aussi fragmenté en réseaux de parenté ou de jeunes, de participation à la vie locale est bien en train de se constituer parmi les immigrés se préoccupant à la fois du devenir de la communauté et du devenir de la ville, l'un n'allant pas sans l'autre. Les maghrébins de Roubaix ont la capacité de produire des idées et des actions de développement à partir de leurs propres ressources humaines et culturelles susceptible d'enrichir et de revitaliser l'espace commun.

- La problématique intercommunautaire et la cohabitation sont certes portées par nombre de travailleurs sociaux et d'équipes opérationnelles mais elle est autrement signifiante et prometteuse quand ce sont les communautés elles-mêmes qui la prennent en charge et font preuve d'imagination à son égard.

Le rapport présenté à la mairie « *Constats et réflexions sur les migrations à Roubaix* » constitue donc le point d'orgue de cette expérimentation dont la forme la plus spectaculaire sera la publication du livre « *Histoires maghrébines* » et le développement scientifique constitué par le rapport du Plan Urbain. Il constitue très clairement le moment politique de ce travail collectif. Après un bilan quantitatif de l'immigration à Roubaix, rappelant le développement de l'immigration algérienne à Roubaix, le rapport envisage une nouvelle problématique de l'immigration à Roubaix autour de trois thèmes :

- Roubaix, une ville carrefour de nationalité
- Roubaix, une ville en transformation
- Les enjeux de Roubaix pour l'avenir

Dans le premier chapitre, Rose-Marie Royer qui rapporte au nom d'un groupe de travail qui réunit l'ensemble des expérimentateurs et un certain nombre de techniciens de la ville liés à la politique de la ville déclare : « *On peut donc dire qu'une vague migratoire a réalisé son premier projet quand elle parvient à produire une élite, des classes moyennes en son sein même bref, qu'elle dispatche ses descendants à travers tout le tissu social de la ville* ». Elle note « *Paradoxalement, ce sont ceux qui n'ont pas renié au fond d'eux-mêmes cette identité d'origine, qui l'ont transmise sans honte ni gêne à leurs enfants, ce sont ceux-là même qui réussissent, c'est-à-dire qui s'intègrent aux classes moyennes dont les ouvriers qualifiés et hautement qualifiés font partie et aux classes supérieures. L'exemple de la communauté polonaise est à cet égard instructif* ».

« *Mais la gestion des populations originaires des ex-colonies françaises appelle une démarche particulière. Tenant compte de l'héritage de la colonisation dans les mentalités, dans les découpages institutionnels issus du passé, découpage entre institutions dites spécialisées et institutions de droit commun, dans les pratiques des intervenants enfin. Ce paramètre « colonisation » doit être intégré, d'autant qu'une ville pluriculturelle multiplie ses chances de développement et aussi de démocratie.* »

A condition de satisfaire plusieurs conditions : « *A ce saut qualitatif qu'entraîne l'interculturel, l'égalité des chances de réussite doit être la même pour tout le monde, égalité de tous devant la loi, égalité de fait dans la vie civile et institutionnelle. La prise en compte des différences de départ, c'est-à-dire un travail d'accueil qui ne soit pas uniquement un travail d'éducation et d'instruction des modes de vie urbains français à sens unique mais*

*aussi une reconnaissance des modes de vie hérités des origines. La ville comme agent de développement doit stimuler l'innovation interculturelle, mettre les acteurs en contact, interpeller les administrations afin d'élaborer des stratégies locales communes. Ainsi se met en place une riche culture urbaine, un nouvel enracinement et une recomposition de l'identité sociale où chacun a sa place. »*

La question de l'immigration est donc rattachée aux enjeux de transformation de la ville décrits dans le second chapitre. Le rapport évoque une hypothèse : les élites issues des diverses vagues migratoires de paysans déracinés ont investi massivement la fonction publique, c'est-à-dire le plus sûr moyen d'intégration à la nation française. Or Roubaix n'avait pas uniquement besoin pour son industrie d'une main d'œuvre sans qualification mais d'élites dont cette industrie ne bénéficiait pas du fait de l'orientation vers la fonction publique. Il est donc proposé que la première génération installée en France, c'est-à-dire ce qu'il est convenu d'appeler la deuxième génération, investisse le monde économique afin d'apporter des forces neuves nécessaires à la transformation de la ville.

Or il faut pour cela combattre la discrimination,<sup>64</sup> « *La nationalité algérienne de cette génération prouve certainement l'attachement aux parents, beaucoup moins comme ce serait le cas dans d'autres communautés, d'un attachement à la nation d'origine avec l'idée d'un retour. Mais cette nationalité étrangère leur complique singulièrement l'existence. Entre autres effets discriminatoires pour eux, elle leur empêche de prétendre entrer dans la fonction publique, ce qui est, nous l'avons vu pour des enfants de ruraux déracinés le plus sûr moyen de s'intégrer et d'acquérir une nouvelle identité sociale qui les favorise. Ce qui les empêche également de prétendre à nombre de postes dans le secteur privé qui privilégie de fait les nationaux français. »*

Ainsi, Rose-Marie Royer pointe que cette génération qui s'installe actuellement en France ne jouit pas des avantages qu'offrait jadis la société industrielle en expansion. Le moment historique que nous traversons est un moment de passage, de mutation et donc d'instabilité, d'insécurité et de déséquilibre pour tout le monde.

*« Les aînés de la première génération de maghrébins nés ici ont entre 25 et 35 ans à présent, ils ont à la différence de leurs cadets grandi avant la crise, nombre d'entre eux ont terminé ou terminent actuellement des études universitaires, ils peuvent être le vivier d'une élite de la communauté et il faut compter sur eux, sur leur expérience de vie ici, leurs connaissances internes du milieu pour mener une politique novatrice en matière de gestion des populations. Ceci d'autant plus qu'ils servent de modèle d'identification à leurs cadets dans le processus d'intégration. C'est sur cette jeune élite que l'effort doit porter dans le recrutement d'un encadrement, afin de leur donner la possibilité d'investir leurs ressources dans la ville, ressources intellectuelles, ressources économiques, ressources démographiques, ressources culturelles, ressources au plan de la solidarité sociale. »*

Le chapitre « Les enjeux de Roubaix pour l'avenir » rappelle que la ville connaît une dépression entre une population de Français vieillissants et une population de jeunes d'origine étrangère. Dépression qui introduit une tension dans laquelle la présence de cette jeunesse est perçue comme envahissant tout l'espace social. Il est donc urgent de normaliser cette présence dans l'espace public en recrutant parmi les jeunes de la deuxième génération des facteurs, des conducteurs d'autobus, des instituteurs, des infirmières, des guichetiers de banque, des assistantes sociales, des gardiens de la paix, des personnels d'accueil tout public mais aussi des architectes, des ingénieurs, des chercheurs, des inspecteurs, des enseignants.



Normaliser leur présence dans l'espace public fera reculer la xénophobie du fait qu'un sous-ensemble de la population ne sera plus traité à part et à l'écart hors des normes communes de l'ensemble de la population et d'autre part, parce qu'elle va créer les figures de réussite et de normalisation sociale à l'intérieur même de la population maghrébine.

A partir de cet enjeu de visibilité dans l'espace public, plusieurs actions de fond sont proposées : transformer l'institution scolaire qui conduit la majorité des enfants maghrébins vers l'échec du fait de la non-prise en compte des enjeux liés à la reconnaissance culturelle et linguistique. *« Ce n'est certainement pas à coup d'heures supplémentaires de français que le bon endroit sera ciblé pour lutter contre l'échec scolaire, ce qui signifie que le problème n'est pas à poser en termes quantitatifs mais en termes qualitatifs, en terme de perspectives, en terme de démarches. Par exemple, confondre la langue maternelle des enfants maghrébins, c'est-à-dire la langue affective avec la langue nationale, arabe littéraire, c'est certes le principe du retour au pays puisque l'Arabe littéraire est la langue administrative là-bas mais l'introduire dès l'école primaire pour intégrer l'apprentissage de l'Arabe littéraire ne va-t-il pas renforcer la difficulté de ces enfants à se situer dans le labyrinthe linguistique qui fait se croiser la langue maternelle, l'arabe littéraire, le français parlé et le français de l'école ? »*

Le rapport propose aussi de rapprocher l'offre et la demande dans le domaine économique en donnant à la ville un rôle de médiateur vis-à-vis des entreprises. Le rapport enfin propose de développer une problématique d'inter-actions culturelles en favorisant l'expression de chaque culture et en reconnaissant donc la pluralité. *« Il ne s'agit pas seulement de traiter*

*la population roubaisienne dans son ensemble selon le prototype de l'habitant désincarné qui nivelle et aplanit les distinctions socioculturelles, il s'agit également que la ville perçoive l'hétérogénéité de ces habitants, leurs spécificités culturelles, qu'elle aide au développement des ressources propres de chaque sous-ensemble de population ».*

Ce rapport est donc la coagulation d'un ensemble de réflexions innovantes qui ne se contentent pas seulement de poser des problèmes et de tenter de les résoudre de manière pragmatique, comme le rapport SORDET, mais qui interroge quant au fond les logiques structurelles de la ville pour proposer une stratégie qui est clairement déduite de l'option choisie par les luttes algariennes.

Cette stratégie que j'appelle la tentation américaine vise à développer des actions « bottom up » (projet de Hammam, histoire orale, initiatives culturelles), le « community building » par l'interaction culturelle et la banalisation de la présence des maghrébins dans des fonctions tous publics et des emplois de contact avec l'ensemble de la population et « l'empowerment », c'est-à-dire le développement des capacités de la communauté et son estime de soi.

Cette stratégie est clairement une stratégie de développement communautaire, de renforcement de la minorité afin de produire une élite. Elle ne débouche cependant nullement vers une logique communautariste car elle est totalement orientée vers l'interaction, la recomposition des ressources humaines de la ville. Elle pose très clairement un rejet de l'intégration individuelle au profit d'une intégration collective, appelle à lutter contre les discriminations et propose dans le domaine culturel la reconnaissance du fait pluri-culturel et une politique de reconnaissance des expressions culturelles hétérogènes.

Ce référentiel ne sera cependant pas mis en œuvre. Selon l'expression de Slimane Tir : « *cette expérimentation sera congelée dans la montée en puissance de la référence obligée au modèle français d'intégration* ».

D'abord, en marge de ce rapport comme de celui du Plan urbain, monte la revendication d'un débat public sur la question de l'immigration, débat en quelque sorte appelé par deux forces contradictoires : la volonté de mettre en débat des propositions innovantes opérant une rupture radicale tant vis-à-vis de la gestion antérieure des populations immigrées que vis-à-vis de l'intégration dont le modèle dit français monte en charge dès 1984 et par ailleurs, la volonté d'acteurs politiques de poser la question de l'immigration, c'est-à-dire de la nécessité de dé-densifier la présence de la population immigrée sur le territoire. Or ce débat public à haut risque mais portant sur les enjeux fondamentaux de la ville sera avorté.

Dans un premier temps, un débat est organisé le 20 juin 1985 à 20 heures en salle des conférences de la mairie de Roubaix sur le thème « *Non, l'immigration n'est pas responsable des maux de Roubaix* ». Les signataires préparent ce débat lors d'une première réunion, le samedi 8 juin au 242 rue de l'Alma. Ce débat fédérera l'ensemble des militants antiracistes de la ville sans que pour autant, soit particulièrement portées en public les propositions les plus innovantes, probablement, sous la pression du Front national qui impose une attitude défensive. Ce débat public sur l'immigration porté par les seuls acteurs militants de la ville fait suite à la décision de la ville d'organiser un tour de table à huis clos à partir du « rapport sur l'immigration ». Ainsi le débat avorte entre une réunion publique sur une base défensive militante et un Conseil municipal qui n'affronte pas le public. Le débat public avorté est donc la première raison de

l'échec de cette politique qui aurait nécessité un portage politique clair.

La faiblesse des acteurs sera un deuxième facteur d'échec. Certains quittent la ville, d'autres à l'issue de la marche des beurs se divisent sur les options à prendre entre l'intégration dans le système politique et la volonté de maintenir la construction d'un mouvement autonome militant, option qui semble proche des expérimentations proposées par le rapport à travers le thème de l'émergence d'une élite issue de la minorité mais qui rate la question essentielle de la transformation des institutions, services publics, politiques publiques et des conditions de l'interaction culturelle.

Dès lors, malgré de nombreuses références d'André Diligent à l'Amérique, la passion qu'il met à soutenir les premiers groupes de hip hop, l'emblème représenté par Alfonso Cata, chorégraphe vivant alternativement à New York et à Roubaix, l'exemple donné de Lowell dans la banlieue de Boston comme exemple de rénovation réussie d'une ville textile, la place est libre pour qu'un nouveau référentiel se mette en place qui abandonne l'option démocrate dans sa forme de tentation américaine pour adopter le référentiel français dominant de **l'intégration tolérante**.

Le rôle joué par André Diligent dans les instances nationales (Commission nationale du D.S.Q. puis Haut conseil à l'intégration), le poids des financements du F.A.S. et de l'Etat dans la mise en œuvre des politiques publiques pèseront certainement dans les choix du maire, à quoi s'ajoute son obsession de la cohésion sociale qui lui fera choisir une voie moyenne probablement plus conforme à l'état d'esprit de ces concitoyens.

Cependant, André Diligent mettra en œuvre, à sa manière, un certain nombre de projets du programme. La reconnais-

sance culturelle se fait à travers la fête de l'Amitié poursuivie et amplifiée. Les nouvelles cultures urbaines sont soutenues. Le maire réunit les entreprises de la ville pour plaider la cause des jeunes diplômés issus de l'immigration auprès de La Redoute et de Camaieu. Il mènera avec cette entreprise de confection une expérience d'embauche prioritaire de jeunes roubaisiens quand cette entreprise s'installe au cœur des quartiers populaires du sud de la ville. Mais c'est surtout dans le domaine religieux qu'avec habileté, il met en place cette politique de reconnaissance culturelle. Dès 1984, il accueille le recteur de la Mosquée de Paris à Roubaix et engage des négociations avec la communauté musulmane qui aboutiront à la construction de la mosquée SUNNA, première mosquée au style explicitement musulman après des débats homériques sur la taille du minaret.

Cette première reconnaissance de la communauté musulmane vient effacer l'absence de dialogue de la municipalité précédente et se fait essentiellement sur le thème de la tolérance et du dialogue inter-religieux.

Mais la « pensée Diligent » sur l'intégration est en décalage avec le modèle français d'intégration défendu par le Haut conseil et constitue une interprétation locale et personnelle de ce référentiel. Que dit-il ? « Certes, il faut une politique de l'intégration, une vision globale du phénomène. Certes, on ne peut en parler sans évoquer la foule des problèmes qui y sont liés : école, formation professionnelle, logement, droits sociaux, permis de séjour, naturalisation, travail clandestin, exercice du culte, contrôle des frontières, concentration de populations en difficulté. Mais il faut avant tout se référer à quelques notions très simples qui en nom : considération envers chacun, refus du laxisme et refus de l'angélisme, bon sens, cœur, mais aussi détermination<sup>65</sup> ».

Faisant référence ainsi à la tradition

personnaliste de Marc Sangnier, refusant toute formalisation théorique, André Diligent présente sa pensée sous la forme d'un abécédaire : A comme Appartenance, B comme Bateau, C comme Confusion. Que peut-on retirer de cet abécédaire ?

## **1 – l'accent mis sur le patriotisme roubaisien**

### **A comme appartenance**

« Dialogue avec des maghrébins : « De quel pays vous sentez-vous le plus proche : l'Algérie ? Plus maintenant. La France ? Pas vraiment ou pas encore. Alors comment vous définissez-vous ? On est roubaisien » Quelqu'un me souffle en plaisantant « Quand les beurs parleront patois, l'intégration sera une réalité ». Ce n'est pas si bête ».

L'intégration locale est donc présentée comme la forme transitoire de l'intégration nationale. « Q comme Quartiers, c'est là qu'une politique de l'intégration se développe le mieux. »

## **2 – la conception de l'intégration :**

### **G égale Ghetto**

« Deux politiques, deux attitudes sont possibles devant l'immigration. La tradition anglo-saxonne, elle favorise la concentration de communautés d'origine étrangère. C'est un système qui peut avoir sa cohérence, sa logique mais il conduit à créer un système colonial, à fabriquer des ghettos. C'est presque une politique d'apartheid qui n'ose pas dire son nom. L'autre politique, l'intégration à la française. Elle doit refuser des cités à deux vitesses. » C'est pour cela qu'André Diligent rejette le droit de vote des étrangers.

## **3 – la question religieuse :**

### **E égale Etat d'esprit**

« L'intégration demande une longue patience et doit être avant tout un état d'esprit partagé. Les Français d'origine doivent comprendre que si les originaires

*du Maghreb ne s'intègrent pas progressivement, s'ils sont en état d'exclusion, leur refuge sera l'extrémisme religieux. Les Roubaisiens d'origine maghrébine doivent comprendre qu'une politique d'intégration entraîne de leur part des droits mais aussi des devoirs. Il faut respecter les cultures étrangères comme nous respectons en France les cultures régionales mais le culte démesuré du droit à la différence n'est pas un facteur d'intégration. »*

Ou encore I comme Imam. « Je lui demande : « Où étiez-vous auparavant ? A Paris dans le quartier Barbès. Mais pourquoi êtes-vous venu à Roubaix ? Parce que nous avons appris que bien des jeunes ici se conduisaient mal, volaient, se droguaient, étaient agressifs. Nous voulons les aider à reprendre le droit chemin. Fallait-il l'éconduire ? »

« M comme Mosquée. En 1984, une grande mosquée dont l'architecture était significative a été construite, je n'ose dire avec ma bénédiction mais avec mon accord.

PS : bien entendu, j'ai tenu dès le début à marquer clairement ma volonté de ne pas avoir le fanatisme religieux s'installer dans ma ville. »

Vis-à-vis de l'Islam, André Diligent estime donc que l'islam est un moyen de lutter contre le désordre social et que le fanatisme religieux prend sa source dans l'exclusion sociale. Position avancée pour l'époque.

#### 4 – L comme Laxisme

André Diligent refuse tout laxisme vis-à-vis des clandestins qui provoquent des difficultés relationnelles, il évoque notamment l'arrivée depuis quelques mois de nomades venus d'Europe de l'Est. Il constate aussi que la politique des visas est incohérente. « Ni le préfet du Nord, ni le maire de Roubaix ne sont prévenus de la délivrance de ce visa. Or nous avons le droit et même le devoir de vérifier si la durée maximale de trois mois est bien respectée mais nous ne connaissons ni le

*nom, ni l'adresse de l'accueillant comme de l'accueilli. »*

En conclusion, il dit : « J'ai participé à nombreux colloques. J'ai lu bien des rapports, des séries d'articles et même quelques livres sur l'immigration. Je n'y ai pas trouvé de potion magique pour résoudre les problèmes. Je ne crois pas et je n'étais pas toujours écouté que l'intégration se réalisera par ces effets d'estrade, des meetings, des slogans, des clichés. Je crois et j'ai dit qu'elle progresse chaque jour sur le terrain dans les quartiers en faisant travailler ensemble et en responsabilisant les uns et les autres. »

Là est la position fondamentale d'André Diligent qui pose une distinction entre le **dire** et le **faire**. Dire trop cache souvent le fait que l'on fait peu et pour bien faire l'intégration, il faut arrêter d'en parler. Sa référence au Haut conseil d'intégration sera donc discrète et toujours liée à un travail de production symbolique des conditions de la reconnaissance et du dialogue et d'approche pragmatique des problèmes refusant angélisme et laxisme.

Pour Diligent, l'intégration est d'abord un « agir communicationnel » : une « praxis », et elle a pour finalité la cohésion. Et le local fonctionne comme espace d'intégration intermédiaire entre la situation d'exil et l'assimilation nationale. Ce rapport fin au référentiel **d'intégration tolérante**, qui articule intensité du travail symbolique de dialogue et de cohésion et priorité à la praxis, référence à l'intégration mais action concrète de reconnaissance culturelle et de lutte contre les discriminations permet une gestion habile qui aura des effets sur le champ politique et le champ des politiques publiques.

Sur le champ politique, ce sera d'abord l'appel à Salem Kacet, fils d'ouvrier kabyle devenu cardiologue réputé, pour intégrer sa liste en 1989.

Ce coup politique s'analyse ainsi :

1 – suite au débat avorté de 1985 et à la campagne électorale 1988/89, une nouvelle séquence publique sur la question de l'immigration est ouverte en 1987. Le dimanche 24 mai 1987, est organisée la journée « Ok, je marche » qui sera présentée par Bernard Carton, du Parti socialiste, comme le symbole d'une révolution sociale. Ce rassemblement régional de 5 000 personnes autour du thème « *Une région multicolore, Ok, je marche* », marque l'émergence d'un puissant courant antiraciste face au Front national, qui à la même période, ne réunit que quelques centaines de personnes sur le thème de la lutte contre l'immigration. Le même dimanche se tient la fête de l'Amitié. Encore une fois, militants antiracistes et municipalité agissent séparément (et peut-être complémentaires) pour renverser le rapport de forces face à l'opinion publique xénophobe.

2 - En 1988, les élections présidentielles accordent la victoire à François Mitterrand et la question se pose à Roubaix d'une éventuelle coalition socialo-centriste. C'est dans ce contexte que se préparent les élections municipales. Lors du débat pour la constitution de la liste, au sein du Parti socialiste, s'affrontent ceux qui dans la suite de la marche de 1987 souhaitent que des candidats d'origine maghrébine soient présents sur la liste et ceux qui, au sein du Parti socialiste, persistent à penser que cette tactique serait électoralement suicidaire. En définitive, il n'y aura pas de nom à consonance maghrébine sur la liste socialiste et l'alliance au second tour entre les socialistes et les Verts emmenés par Slimane Tir n'empêchera pas la défaite de la gauche face à la liste emmenée par André Diligent. En effet, André Diligent a, en accueillant Salem Kacet, damé le pion au Parti socialiste. Il comprend tout l'intérêt politique d'un tel geste symbolique qui fait en quelque sorte la synthèse entre les options de la tentative américaine visant à privilégier une

élite issue de la minorité et le nouveau référentiel d'intégration tolérante privilégiant la réussite individuelle par l'école, la formation et le travail.

En 1979/1980 le Parti socialiste avait raté son rendez-vous avec l'islam. En 1989, le Parti socialiste, malgré la montée en puissance du courant antiraciste rate son rendez-vous avec la jeunesse issue de l'immigration.

### Du Schéma local d'intégration à la Charte de lutte contre les discriminations

Sur le plan des politiques publiques, le référentiel d'intégration tolérante s'incarnera dans la politique des Sites pilotes pour l'intégration puis dans le Schéma local d'intégration. La politique des Sites pilotes pour l'intégration mise en place par le gouvernement Rocard amplifie considérablement les financements de la politique de la ville et du Fonds d'action sociale sur les territoires et augmente ainsi la dépendance de la ville vis-à-vis de ces financements, au moment où s'affirme sur le plan national le référentiel d'intégration. Ce n'est donc pas par hasard que le chargé de mission à l'intégration, (Slimane Lakhrouf) dans son rapport de mars 1989/septembre 1990, « *la politique roubaisienne d'intégration des populations issues de l'immigration* » commence ce rapport par une définition de la notion d'intégration directement tirée du rapport du Haut conseil à l'intégration de février 1991. Désormais, l'expérimentation locale est submergée par la référence obligée au dogme national.

C'est à partir de 1993, que se met en place progressivement la démarche du Schéma local d'intégration de la ville de Roubaix. Dans un premier temps, la ville de Roubaix, à la demande du Fonds d'action sociale, fait appel à Philippe Bataille, sociologue du CADIS proche de Michel

Wieviorka et Alain Touraine, pour réaliser un diagnostic du Schéma local d'intégration de la ville de Roubaix qui sera public en janvier 1994. Le maire qui s'apprête à abandonner son mandat a résisté longtemps à ce que le terme d'intégration soit inscrit explicitement dans la dénomination d'une politique publique, lui préférant le terme d'insertion (celui-ci permettant de mettre l'accent sur les difficultés communes de toute la population et sur les enjeux de l'insertion par l'économique alors même que se mettent en place les premiers plans locaux d'insertion par l'économique).

Mais le référentiel est désormais incontournable. Cependant, on observera que le rapport de Philippe Bataille est loin de se soumettre à ce référentiel. Reprenant les analyses du CADIS, il propose une stratégie qui ouvre la voie au **multiculturalisme tempéré** comme référentiel de politique publique remplaçant l'option de l'intégration tolérante. Il accorde par exemple, une importance singulière à la visibilité dans l'espace public et la reconnaissance culturelle. Il appelle à soutenir les associations de jeunes issus de l'immigration. Ces associations sont perçues comme une production de l'ethnicité combinant la participation à l'espace public et à la référence identitaire. Il appelle en même temps ces associations de jeunes à articuler le travail en direction de la jeunesse issue de l'immigration et la lutte contre l'exclusion leur proposant même de prendre en charge des actions autour du Revenu minimum d'insertion. Il invite enfin à considérer que le problème central n'est plus l'intégration mais la discrimination. En quelque sorte, le Schéma local d'intégration, qui se traduira par l'embauche d'un chargé de mission (Jacques-Yves Brochen), alors que Saadi Lougrada, bénévole associatif issu de Dans la Rue la Danse et du Cul de Four, exerce la délégation d'élus à l'intégration et à la citoyenneté, et par la mise en place d'une charte pluri-annuelle autour d'un certain nombre

de programmes, se présente comme la traduction locale du référentiel d'intégration venant en quelque sorte achever la conversion roubaisienne à ce modèle pour immédiatement, en sous main, sans le dire, installer d'autres problématiques centrées sur l'approche multiculturelle et la lutte contre les discriminations.

Au moment où l'intégration semble triompher au niveau des énoncés, elle succombe à une stratégie implicite de remplacement. Cette percée progressive d'une nouvelle option se déroule en six séquences :

- Choisir un scientifique assurant toute légitimité à l'opération mais venant d'un pôle intellectuel en contradiction relative avec le modèle **d'intégration tolérante** porté par Dominique Schnapper.

- Prendre acte, pendant la période 1994-1996, période marquée par le passage de relais d'André Diligent à René Vandierendonck du déplacement progressif de la question sociale vers la question culturelle et de l'émergence très forte de la question islam, avec le drame de l'exorcisme de la mosquée Archimède, puis le livre de Philippe Aziz et l'intervention du RAID. Loin de provoquer un repli frileux, cette période va créer les conditions d'une accélération de la transformation de la politique publique, même si la référence explicite à l'intégration est à ce moment là renforcée pour résister à toute accusation de concession ou de naïveté vis-à-vis du risque communautariste.

- L'action menée en direction des jeunes diplômés issus de l'immigration illustre cette stratégie. Menée conjointement par l'Association pour le Développement des Quartiers de Roubaix, l'association Voix de Nanas, et le Plan roubaisien d'insertion, cette action vise à favoriser l'accès à l'emploi durable de jeunes diplômés issus de l'immigration. Environ 140 d'entre eux bénéficieront, lors de cette

opération, de contrats à durée déterminée ou indéterminée. L'expérience produit un rapport final sur l'accompagnement méthodologique et l'évaluation de l'action « jeunes diplômés » réalisé par Sara Veloso du CUEEP, un livre blanc sur la discrimination réalisé par Saïd Bouamama et Ahmed Benyachi, et enfin un colloque européen réalisé aux Archives du Monde du Travail en mars 2000 sous l'égide de l'Association D'Un Monde à l'Autre.

A l'origine, l'action « Jeunes diplômés » part du postulat d'une discrimination raciale frappant les jeunes issus de l'immigration, qu'ils soient étrangers ou nationaux. Pour preuve, l'action postule que si le chômage des jeunes issus de l'immigration peut s'expliquer partiellement par leur faible qualification, la discrimination apparaît dans toute sa force dès lors qu'elle concerne des jeunes diplômés. Il s'agit alors de montrer que Français ou étrangers, l'origine ethnique défavorise les Maghrébins à compétence égale. Il s'agit donc de visibiliser la discrimination et d'engager les associations et les dispositifs d'accès à l'emploi à mettre en place des méthodologies pour répondre à cette question. L'analyse faite par le CUEEP montre combien la situation des jeunes diplômés est différenciée selon le type de qualification, l'ancienneté de leur formation, et en quoi la discrimination produit des effets de repli sur soi, de perte de confiance et de déqualification.

Le livre blanc de Voix de Nanas s'attache lui à l'expérience de la discrimination et décrit comment les victimes réagissent à la discrimination. Il met en lumière la souffrance et la destruction des personnalités produites par la discrimination.

Quant au colloque européen, il inscrit l'expérimentation locale roubaisienne dans un nouvel espace qui est celui de la comparaison européenne, la référence aux directives européennes permettant d'échapper à la domination sans partage du référentiel national.

- Un certain nombre d'initiatives sont informées ou soutenues dans le domaine culturel. C'est la naissance du Centre culturel du monde arabe, la mise en place de l'association Roubaix Espérance qui regroupe l'ensemble des forces spirituelles de la ville, laïques ou religieuses, et les Transculturelles. La reconnaissance du fait religieux, de la transculturalité, la volonté de visibilité dans l'espace public sont au cœur de ces actions.

- La ville s'investit fortement à travers les dispositifs de contrats aidés (C.E.C et emplois-jeunes) dans le développement d'emplois de médiateurs. Dans le domaine de la sécurisation des espaces publics, près de 140 agents locaux de médiation sociale sont recrutés. Ils sont très majoritairement issus de l'immigration sans que cette préférence ethnique ait été au cœur des recrutements. La stratégie de la ville est la suivante : respecter strictement le cahier des charges des emplois jeunes en embauchant en priorité des jeunes peu qualifiés issus des quartiers, ce qui amène de nombreux jeunes inscrits à la Mission locale à s'engager dans cette opération. De ce fait, mécaniquement, une majorité est issue de l'immigration. Cette expérience sera l'occasion de poser un nouveau débat sur la discrimination. En effet, les associations de jeunes pointeront le fait que les emplois de médiateurs, précaires, non fonctionnarisés, difficiles, sont tenus par des maghrébins alors que quand la ville renforce la police municipale, on n'y retrouve aucun maghrébin. Cette critique prend à contrepied la ville qui pensait mener une action visible de lutte contre les discriminations raciales par l'embauche massive de ces jeunes avec l'objectif de modifier ses propres pratiques d'employeur public. Mais cet effort est perçu par les associations de jeunes comme stigmatisant dès lors qu'il n'est pas relayé par l'embauche de policiers municipaux d'origine étrangère même si l'absence de candidats et les conditions du recrutement expliquent cette absence.

• Enfin, après les élections municipales de 2001, avant les élections présidentielles, en mars 2002, la ville adopte une charte locale de lutte contre les discriminations qui se traduira ensuite par son adhésion au programme européen EQUAL de lutte contre les discriminations raciales à l'emploi, par l'élaboration en décembre 2002 d'un schéma directeur des lieux de culte. Dès lors, une certaine mutation est accomplie. Après avoir affiché l'intégration, puis fait émerger le multiculturalisme tempéré, la ville de Roubaix pour la première fois en France **affiche explicitement l'objectif de la lutte contre les discriminations raciales**.

Le multiculturalisme tempéré, qui était clandestin, est dès lors régularisé. Cependant, l'émergence de cette politique doit tenir compte du contexte et des contradictions locales. Comme en témoignent les débats sur la discrimination positive et les stratégies de présentation de cette politique.

Manuelle Troudé a raison en novembre 2000<sup>66</sup> d'évoquer une intervention publique caméléon distinguant l'affirmation de la politique d'intégration en **arène fermée** (par l'objectivation de la politique d'intégration à travers l'existence d'acteurs en charge du problème et l'institutionnalisation de la question ou par des discours publics devant un public intéressé, acquis et spécialisé ou enfin, la reconnaissance par le Maire de la politique d'intégration à l'occasion de situations délicates comme lors de la polémique sur le livre de Philippe AZIZ et une stratégie d'évitement de la politique **en arène ouverte** mettant en œuvre divers mécanismes de défense. La politique d'intégration ou de lutte contre les discriminations se présente sous forme de discours ambivalents ou de dénégations dès lors que l'intégration est par exemple référée à l'intégration urbaine ou à la lutte générale contre

l'exclusion plutôt que de poser le problème spécifique des personnes issues de l'immigration.

Cette différenciation des modes d'affichage apparaît une **condition tactique** de l'émergence d'une politique publique. Le débat sur la discrimination positive vient confirmer ce principe de précaution. Alors que la ville pratique de fait une embauche volontariste de roubaisiens issus de l'immigration, elle présente celle-ci sous le mode de la préférence territoriale privilégiant l'emploi de roubaisiens dans l'emploi public ou suggérant fortement l'emploi prioritaire de roubaisiens lors de création d'emplois et d'implantation économique.

Cette préférence territoriale ou sociale donne un tour compatible avec le principe de l'égalité républicaine à des politiques qui sont pourtant, dans les faits, de discrimination positive, même si la ville n'établit pas de quotas mais préfère mettre en place une action positive par des dispositifs en amont des recrutements pour établir l'égalité des chances ou appelant à modifier les techniques de recrutement afin de neutraliser le critère culturel, (c'est par exemple l'appel à la méthode des habiletés mise en place par l'ANPE et qui vise à neutraliser les effets de la surqualification dans les recrutements pour privilégier les savoir-faire adaptés aux postes de travail.)

En conclusion, nous pouvons vérifier l'autonomisation progressive d'un référentiel local qui émerge progressivement à partir des pratiques administratives de la ville pour se constituer progressivement comme politique publique. Ce référentiel local doit tenir compte des référentiels nationaux et notamment du référentiel hégémonique de l'intégration dès la fin des années 80, tout en négociant des marges permettant une expérimentation locale.



Mais ce référentiel local se développe dans un système de contraintes complexes :

1. La réalité sociale et économique de la ville qui voit la disparition de la société industrielle et la montée des phénomènes d'exclusion rendant difficile l'élaboration de solutions concrètes aux problèmes posés.

2. La nécessaire référence à une politique nationale. Entre la réalité sociale et les politiques nationales, le local est bien un espace intermédiaire où jouent les acteurs pour construire des réponses aux problèmes posés.

On remarquera cependant, qu'en 40 ans, les acteurs les plus susceptibles de contribuer à la solution du problème (économie, logement) ont disparu de la scène, laissant la place à un acteur hégémonique, la ville, maître d'ouvrage d'une politique publique, qui tend à réduire l'acteur associatif à un rôle de relais et d'instrument. L'hégémonie de l'acteur municipal porté par une volonté politique permet de créer une politique mais l'affaiblissement de l'acteur associatif et la relative disparition de l'acteur économique réduisent singulièrement l'efficacité de cette politique.

### *La prégnance des cultures politiques*

Enfin, la mise en œuvre d'une politique locale doit tenir compte, comme contrainte majeure, de la prégnance des cultures politiques :

1 – le socialisme municipal. Ce courant politique est marqué par une double tradition : la prégnance des convictions laïques qui constitue un véritable blocage culturel dans la prise en compte de nouvelles données telle que l'émergence de l'islam ; la conviction égalitaire républi-

caine résiste à la prise en compte de la lutte contre les discriminations et d'actions de reconnaissance culturelle allant dans le sens d'un pluralisme. De ce fait, le dialogue avec le monde maghrébin apparaît plus difficile pour les socialistes qu'il ne l'est pour les chrétiens. Plus spécifiquement, les catégorisations qui se mettent en place avec Jean-Baptiste Lebas perdurent avec Victor Provo et Pierre Prouvost, la position de « l'étranger radical » étant occupée ensuite par l'ensemble de l'immigration maghrébine. La culture politique héritée du groupe socialiste constitue donc un obstacle réel à la prise en compte des nouvelles réalités.

2- Au contraire, la démocratie-chrétienne incarnée par André Diligent dispose de ressources fortes pour aborder cette question. André Diligent s'appuie sur le personnalisme de Marc Sangnier et la tradition du « Sillon » pour développer une version sociale fondée sur le respect de la personne humaine. En tant qu'avocat, il réussira à plaider la prise en compte des courées dans la loi Vivien contre les bidonvilles et assurera pendant la guerre d'Algérie la défense d'un certain nombre de militants algériens.

Cette capacité de dialogue générée par la tradition chrétienne, ce positionnement en tant qu'avocat sont des ressources symboliques qui seront utilisées au profit d'une gestion politique habile, ingénieuse à défaut d'être complètement opérationnelle.

Dans les quartiers, il pourra s'appuyer sur les militants issus de l'action catholique ouvrière et de la J.O.C., c'est-à-dire sur une tradition sociale, populaire, ouverte au dialogue, marquée par les traditions d'éducation populaire mais qui sera en situation, même sur un mode paternaliste, d'accueillir les jeunes issus de l'immigration.

C'est à la J.O.C. que les futurs militants des associations de jeunes font leurs premières armes. Les jeunes militants issus de l'immigration, qui trouvent dans la démocratie-chrétienne et le christianisme social, le dialogue et l'écoute qu'ils ne rencontrent pas ailleurs, ne trouvent pas, dans les années 1980, le débouché politique qu'ils seraient en droit d'attendre de la gauche, comme le montre le double ramage de l'affaire de la mosquée en 1980 et de l'affaire de la liste électorale en 1989.

De ce fait, ils investissent le groupe des Verts qui leur offre un espace d'expression et de mobilisation politique leur permettant d'être à gauche en concurrence avec un parti socialiste qu'ils estiment fondamentalement marqué par l'ostracisme à leur égard.

La personnalité de René Vandierendonck va permettre d'amorcer une recomposition en profondeur de cette situation. Héritier de la tradition démocrate-chrétienne pour avoir été, dès 1983, le directeur de cabinet d'André Diligent puis son premier adjoint, élu sur une liste RPR-UDF en 1995, ouverte à la société civile, il prend la tête d'une liste de gauche plurielle en 2001 pour ensuite devenir adhérent du parti socialiste.

Le savoir-faire politique issu de la démocratie chrétienne allié à de solides convictions laïques et républicaines lui permet de rouvrir l'espace de la question discriminatoire. Issu de la tradition démocrate-chrétienne, il en emprunte le savoir-faire en terme de dialogue et de gestion symbolique. Personnalité du parti socialiste, il peut, à partir de là, aider ce parti à dépasser ses références traditionnelles pour s'ouvrir à de nouveaux enjeux, éventuellement en s'appuyant tactiquement sur

les Verts comme groupe de pression. La discussion préparatoire pour le « schéma directeur des lieux de culte » illustre cette tactique.

La faible efficacité du schéma local d'intégration, pris dans les contradictions du référentiel national a cependant permis, dans la deuxième partie des années 1990, d'expérimenter de nouvelles formes d'actions autour d'un référentiel de multiculturalisme tempéré. En 2001, la capitalisation de ces expérimentations, l'inscription dans des programmes européens faisant explicitement référence à la discrimination, la mise en place progressive avec la loi de 2001 d'une politique gouvernementale reconnaissant explicitement l'existence des discriminations, le déplacement politique du maire lui permettant de « jouer » les différentes cultures politiques créent une fenêtre de tir permettant le basculement du référentiel d'**intégration tolérante** à **l'affichage explicite de la lutte contre les discriminations** dans une logique de multiculturalisme tempéré.

Il est trop tôt pour évaluer ce basculement. On peut cependant évoquer quelques conditions de durabilité :

**1** – Une volonté politique forte

**2** – Une ingénierie technique permettant dans ce domaine peu exploré de la lutte contre les discriminations de mettre en place des politiques, des traductions opérationnelles des programmes retenus.

**3** – La capacité des acteurs de se saisir d'une fenêtre de tir pour rouvrir les débats amorcés dès le rapport SORDET et largement expérimentés par les auteurs de la **tentation américaine** de 1982 à 1986.

4 – La capacité à l'échelle de l'agglomération de construire des politiques économiques et d'habitat permettant de réduire les mécanismes de ségrégation et d'exclusion économique.

5 – L'évolution du débat national qui pourrait se traduire par un raidissement des parties en présence entre un rappel défensif au dogme républicain au nom de la lutte contre le danger communautariste, remplaçant la fracture entre la ville et l'immigration maghrébine par une nouvelle fracture entre républicains et laïcs d'une part, et islam d'autre part.

Si le débat devait se fixer sur cette ligne de fracture, l'opportunité ouverte par la configuration 2001-2002 serait probablement refermée.

En définitive, c'est du côté de l'acteur politique que tout se jouera dans sa capacité à déjouer cette double fracture en questionnant ses propres traditions politiques.